

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2012

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le vendredi 16 novembre 2012, à 20h30, en séance publique, sous la présidence de M. Francis FABRE, Maire.

Mmes C. DERIAN et S. PERINO étaient absentes.

Les 6 candidats au poste de secrétaire de mairie assistaient à la réunion.

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 12 octobre et pris connaissance des documents d'urbanisme déposés depuis cette date.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS POUR L'ANNEE 2011

En l'absence du Président du SMICTOM, ce point est reporté à la prochaine réunion du Conseil.

APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX DE VOIRIE : RENOVATION ET DE REAMENAGEMENT DE DEUX PARTIES D'IMPASSE SUR LA ZONE INDUSTRIELLE DE SIGNARGUES

L. DONNET présente les quatre offres reçues pour le marché de travaux de voirie de la zone industrielle, reçu avant la date limite de remise des offres, le mercredi 14 novembre à 12h :

ENTREPRISE	OPTION DE BASE	OPTION 1 (1)	OPTION 2 (2)
AXIMA	43 992€	500€	1050€
LAUTIER	59 646€	2100€	2400€
ANGLADA	91 699.50€	720€	1245€
TPCR	73 552€	3000€	3500€

- (1) Fourniture, mise en service et maintenance d'une station de pompage (débit 100/m³ / 24 heures)
- (2) Travaux de reprise des ouvrages de rejet dans le fossé à profiler (démolition de la canalisation 500 existante et remplacement par un fossé à créer, réalisation d'un ouvrage tête de sécurité pour un cadre existant section 1.50x0.70)

Le Conseil décide de retenir l'entreprise AXIMA, sous réserve de vérification par le cabinet ELLIPSE, en charge de la maîtrise d'ouvrage.

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Monsieur le Maire explique que face à la non réactualisation des formations par le Centre de Gestion (du à un problème de personnel au sein de ce dernier), celui-ci propose une nouvelle convention pour la prévention des risques professionnels.

La commune étant assurée chez GROUPAMA pour les dits risques, le Maire souligne qu'il faut étudier leur proposition également.

Dans l'attente d'une réunion avec GROUPAMA sur ce sujet, ce point est remis à l'ordre du jour du prochain Conseil.

CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA CHAUDIERE DU GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'obligation d'un contrat annuel d'entretien pour la chaudière.

Le Conseil accepte le contrat proposé par l'entreprise LAGIER qui a effectué les travaux, pour un montant annuel est de 323€ et entrant en vigueur en 2013.

DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD (CCPG)

Le Maire explique que le Conseil doit élire 3 délégués titulaires et des 3 délégués suppléants qui siègeront à la CCPG et que les sièges devront être modifiés par voie de vote en 2014 à la suite des élections municipales.

Les Conseillers sont informés qu'ils peuvent participer aux réunions de commissions de la CCPG. Le Conseil décide de voter à main levée.

Ont été nommés à l'unanimité:

TITULAIRES

1. L. DONNET
2. A. CROUZET
3. F. FABRE

SUPPLEANTS

1. J. MAURIN
2. G. FLAVIGNY
3. C. CHAUDERAC

Le maire souligne que l'adhésion de la commune à la CCPG ayant eu lieu après le vote du SCOT, celui-ci ne pourra lui être opposable.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE DES DELEGATIONS

FRANCE TELECOM

L'entreprise demande un renouvellement des permissions de voirie pour le passage de leurs réseaux pour 15 ans.

Le Maire précise que les bases de ces conventions ont eu lieu en 2005 avec une échéance en 2013 et propose de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain conseil.

Mas de TAPAGE

Le Maire rappelle l'historique concernant le Mas de TAPAGE. Il explique que le Préfet a été débouté concernant l'instance de cette affaire par le Tribunal administratif. Par mesure d'équité et de sécurité publique, le Maire exprime son souhait qu'un appel du jugement soit effectué. Il expose avoir au Service Hydraulique de la DDTM que la commune était prête à faire réaliser une étude pour démontrer la dangerosité du site au regard du risque d'inondation.

Borne à eau

Suite aux différentes demandes d'utilisation des bornes à eau, le Maire rappelle la préconisation de limitation de l'usage de l'eau dans les traitements viticoles.

Il souligne que la subvention versée par la Chambre d'agriculture était en accord avec l'usage réservé aux seuls agriculteurs pour régler des problèmes agricoles, en échange du paiement de l'eau et de l'entretien des bornes.

Le Conseil précise qu'à ce jour, la distribution se fait bien sous présence du Garde et avec une clé. Le Conseil, face aux demandes, comprend l'intérêt des demandes pour le remplissage des abreuvoirs (gibier et chevaux).

Le Conseil propose plusieurs solutions : clé en mairie avec registre des personnes prenant la clé (date et heure), système de jeton, forfait sur la base d'un cheval.

La solution est en cours d'étude par les membres du Conseil et Monsieur le Maire

Marché de Noël

Le Maire informe que le marché de Noël est fixé au 15 décembre, qu'il est prévu une nocturne avec soupe à l'oignon proposée par Marie-France.

Le Maire souligne que les membres de l'Association des parents d'élèves ayant changé en octobre, il a été compliqué d'organiser ce marché. Aussi afin que cette festivité perdure dans de bonnes conditions, le Maire propose de constituer une association destinée à l'organisation de la marche de Noël.

Ramassage des feuilles

Les propositions pour le ramassage des feuilles est en cours, un souffleur pour le centre ville est proposé par J.L. MEGER en charge du dossier.

Bulletin municipal

La préparation du bulletin municipal étant en cours, J. MAURIN précise qu'il attend des articles d'ici la fin du mois de novembre, Monsieur le Maire requiert une quatrième de couverture reflétant quelque chose qui a marqué l'année, G. FLAVIGNY propose de faire un appel dans le *Se dis que* pour récolter des photos et des idées de la part des habitants.

Travaux école

Les travaux de chauffage dans le groupe scolaire ont commencé durant les vacances de la Toussaint (chaudière, nouveau réseau de plomberie.).

L. DONNET précise que deux autres phases sont programmées :

- la première, les jours suivants le jour de Noël pour la pose du chauffage dans la partie maternelle
- la seconde, pendant les vacances de février pour la pose des derniers radiateurs.

Lumière de Noël

G. FLAVIGNY explique qu'à cause de la mise aux normes des points lumineux, seuls le centre et les rues principales seront mises en lumière.

Nouveau rond-point sur la déviation

J. ROUILLON explique que le revêtement prévu en écorces de bois sur le rond-point au niveau de la déviation, posera problème à cause des forts vents locaux, elle propose d'apporter un autre revêtement.

Propositions : stabilisé ou gravier ou grillagé à plat.

Carte de randonnée

J. ROUILLON explique que les cartes de randonnées passant par la commune sont erronées et propose de se pencher sur ce problème en partenariat avec la CCPG.

Déjections canines

J. ROUILLON souligne que le problème est toujours d'actualité.

Propositions : plus de poubelles, sacs à déjection en mairie.

Ralentisseur route d'Estézargues

L. DONNET expose que la route d'Estézargues est dangereuse et qu'il serait bon de proposer des solutions de ralentissement.